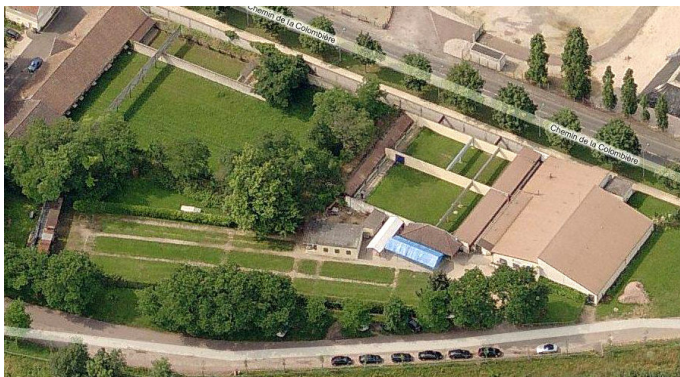


Club de Tir De la Police Côte d'Or



*Un esprit de club
Du sérieux
De la convivialité
Des tireurs
passionnés*

*Le Club de Tir de la Police Côte d'Or
Fondé en 1970 sur l'initiative conjointe, du
directeur des polices urbaines de l'époque et
d'André Trouillet « officier de police »
épaulé d'une poignée de moniteurs de la
police nationale. Tous leurs efforts ont
conduit à construire un club aujourd'hui
reconnu, où les passionnés de tir policiers et
civils de tout niveau social aiment se
retrouver*

*Le Club de Tir de la Police Côte d'Or
Est affilié à la Fédération Française de tir.
On y pratique le tir sur cible dans les
disciplines suivantes :*

*☞ Le tir à 10 mètres air en salle, se
pratique surtout l'hiver, avec des armes à
air comprimé, c'est une excellente école
pour s'initier au tir*

- Pistolet 10 mètres et 10 mètres vitesse

*☞ L'été est surtout consacré aux
disciplines extérieures, qui se pratiquent
avec des armes à feu allant du calibre
22LR (5.5mm) au calibre 45 (11mm), à une
distance de 25 mètres.*

- Pistolet standard.

- Pistolet sport ou combiné 22.

- Pistolet vitesse olympique.

- Tir aux armes réglementaire.

- Armes anciennes à poudre noire.

*- Pistolet libre (calibre 22LR) ce pratique dans notre
stand à 50 mètres.*

*Des compétitions sont organisées à tous
les échelons : départemental, régional,
national et même pour quelques uns
international.*

*Une école de tir accueille le mercredi
après midi les jeunes de 9 à 14 ans,
encadrés par une monitrice.*

*Le club met à votre disposition tout le
matériel nécessaire pour la découverte et
l'initiation des nouveaux tireurs.*

*Des séances de tir destinées aux comités
d'entreprises et autres associations
sportives sont également organisées,
moyennant une participation de 25 € par
personne (15 participants maximum par
séance).*



*Les tireurs de loisirs représentent 75 % de
nos effectifs, dont 65 % sont des adultes,
notre doyenne (octogénaire) pratique
toujours avec assiduité le tir.*

Le CTPCO est situé le long de la rivière l'Ouche dans un cadre arboré entre le Parc de la Colombière et le chemin de la Colombière.



La vie du club

Tous les ans nous organisons

☞ Au printemps et en automne deux journées portes ouvertes pour l'initiation des non licenciés,

☞ Les huit heures de Dijon :

par équipe de 2 tireurs, chacun tirant 2 matchs en salle 10 mètres air.

Une arme à air comprimé est offerte par tirage au sort.

Un club house, permet des moments de détente et de convivialité.

Nos horaires d'ouvertures :

Lundi ; Mardi : 15H - 19H.

Jeudi : 15H - 20H.

Samedi : 14H - 18H.

Dimanche : 9H - 12H.

Les Mercredi et Vendredi soir :

17H30 - 19H30 tir aux armes anciennes à poudre noire en stand extérieur.

Ecole de Tir le mercredi de 14 h à 16 h

Tarifs de nos cotisations 2017-2018

École de tir : 80 €

Moins de 20 ans et

Etudiant (- de 25ans) : 115 €

Double Licence : 135 €

(3) Adultes : 190 €

(3) Couples : 300 €

(3) Familles : 1 parent (1) ou complète (2)

(1) 190 € + 70 € par enfant de moins de 14 ans.

(2) 300 € + 70 € par enfant de moins de 14 ans.

(3) Nouvelles adhésions, générant un droit d'entrée de 20€ pour frais de dossier.



Nous contacter :

*Club de Tir de la Police
Côte d'Or*

Adresse postale :

*Centre municipal des associations
2 Rue des Corroyeurs*

Boîte C1

21068 Dijon Cedex

Adresse du stand :

*Allée du pas de tir
21000 Dijon*

☎ 03 80 31 87 57

Fax : 03 80 38 20 28

E-mail : clubdetirpolice@gmail.com

Site internet :

www.clubdetirctpcodijon.fr

Nos Partenaires (8 heures de Dijon)

Restaurant le Clos du Roy

Boulangerie Roger

Restaurant Le Sauvage

Assurance AXA

Banque Fédérale Mutualiste

Conseil Général

Planète Communication

CEAT Longvic

JL Huguenot viticulture

Armurerie Cartouch

Spot Enseignes

Menuiserie A. Mugnier

Liaisons Bourgogne Express